

Le Chenit

Promenade par les sentiers mouillés

Le demi-désintéressement des citoyens de tous âges et de toutes conditions pour les affaires publiques en général et pour les affaires communales en particulier est connu. Ceux qui y consacrent une partie de leurs préoccupations n'en ont que plus de responsabilités.

Or, dans une commune qui possède plus de 3000 hectares de forêts et pâturages et qui voit « alper » sur ses montagnes un troupeau de 1000 têtes de gros bétail, les décisions prises à l'Hôtel de Ville doivent être appuyées par une parfaite connaissance des conditions forestières et agricoles de notre coin de Jura.

Parcourir les domaines communaux n'est pas seulement un plaisir, mais aussi un devoir. L'ont parfaitement compris tous les conseillers réunis devant l'Hôtel de la Poste à l'Orient, samedi dernier. Ils étaient convoqués à une visite du mas des Chaumilles.

Ce fut une promenade par des sentiers mouillés. Mais qu'importe la pluie lorsqu'on est pourvu de bonnes chaussures et habillé pour la circonstance ! Les quelques brusques averses qui vinrent différer l'heure du départ ne diminuèrent en rien le zèle de nos législateurs.

Il est évident que, sous l'averse, les pâturages et les forêts jurassiens ont un aspect assez sévère. Les longues branches des sapins nous font penser à la chevelure de quelque Ophélie désespérée. Mais qu'importe, sous la conduite de M. l'inspecteur Robert, le Conseil communal, avec discipline et avec l'aspect d'une classe en course, gagna les hauteurs des Chaumilles.

Le but proposé était de faire parcourir les parcelles de forêts désormais soustraites au parcours du bétail. On se souvient que l'autorité législative a voté en son temps un crédit de 80 000 fr. pour la construction de quelque

6000 mètres de murs. Ce travail est maintenant terminé et le dernier tronçon a été reconnu tout récemment.

La première étape fut le Chalet des Petites Chaumilles. Malgré la pluie, la grêle et l'orage qui gronde tout proche, le regard s'arrête avec complaisance sur ces paisibles combes boisées, tandis que les nuées s'accrochent aux croupes des hauteurs voisines.

Au Chalet des Chaumilles, le Conseil est l'hôte du syndicat agricole du Brassus, locataire de la montagne depuis tantôt quarante ans. Dans la vaste cuisine, près de la grande cheminée, une collation est servie et appréciée à sa juste valeur.

La caravane reprend ensuite sa marche dans la forêt où les grandes épilobes mettent des taches rouges. Ayant franchi encore une fois le mur qui défend la forêt contre les incursions du bétail, M. Robert profite d'une halte et d'une accalmie pour exposer brièvement quelques problèmes touchant notre économie alpestre et forestière. Il dit une fois encore sa satisfaction de voir la forêt protégée et affirme que les jeunes sapins provenant de graines récoltées dans le Risoud sont en bonne voie de croissance. Il en est de même des érables qui se multiplient heureusement. Cette dernière essence est des plus utiles pour la forêt. Le nombre des pieds est trop faible encore, il serait utile de le voir augmenter.

Mais la forêt n'est pas le souci unique de M. Robert ; il estime que les pâturages sont aussi susceptibles d'être améliorés. Rapportant ses impressions d'une récente visite faite en pays neuchâtelois, le chef du service forestier nous informe qu'il est possible d'augmenter le rendement des alpages par l'emploi judicieux des engrais, par la construction de points d'eau et de chemins de dévestiture. Il n'est pas du tout impossible, en suivant une politique intelligente, d'arriver à doubler la charge de nos montagnes.

Ce sont là des questions propres à intéresser les autorités communales. Et nous pouvons penser que les délibérations qui se poursuivront

en salle fermée se ressentiront de ces leçons données en pleine nature.

* * *

Sous l'averse orageuse qui s'abattait sans discontinuer, le Conseil eut tôt fait de perdre son unité. Il fallut s'empresse de chercher des abris dans les chalets, couverts et cabanes, et le retour au fond de la Vallée avait plutôt l'air d'une retraite que d'une marche triomphale.

Tout le monde se retrouva pourtant à l'heure prescrite à l'Hôtel de la Poste où, sans souci du protocole, chacun prit place autour de tables fleuries. C'est avec plaisir que nous avons noté la présence de M. Charles Meylan, président en titre du Conseil communal qui se relève heureusement d'une longue et pénible maladie. Nous souhaitons le voir bientôt prendre possession de son fauteuil à l'Hôtel de Ville.

La partie oratoire fut courte. Elle permit toutefois à M. le syndic d'évoquer les grandes lignes des travaux en gestation. Maintenant que le nouveau collège du Sentier s'approche de sa mise en service, il s'agit d'envisager la construction de son frère au Brassus. Des pourparlers sont en cours pour l'achat d'un terrain. M. le syndic souligna l'activité qui règne dans la branche de la construction. Où que l'on se tourne, on aperçoit que chantiers et échafaudages. C'est le signe d'une prospérité qui dure depuis plusieurs décades. Devant cette éclosion de constructions nouvelles, il faut naturellement construire des routes et s'occuper des égouts. L'épuration des eaux usées risque de coûter cher à la commune. M. P. Benoit termina son exposé en se félicitant de l'esprit qui règne au Conseil, esprit qui permet de travailler utilement pour le bien commun sans se laisser distraire par des querelles de partis, souvent plus néfastes que constructives.

Ce fut également l'opinion de M. G. Gallay, industriel. Ce dernier, lutteur de nature, affirma qu'il ne fallait pas se laisser aller au désespoir ensuite de la récente décision américaine

Ce fut également l'opinion de M. G. Gallay, industriel. Ce dernier, lutteur de nature, affirma qu'il ne fallait pas se laisser aller au désespoir ensuite de la récente décision américaine touchant les droits sur les montres suisses. Notre horlogerie a eu une situation particulièrement forte et privilégiée. Il est peut-être bon que des événements nous fassent souvenir que nous ne sommes pas seuls au monde et que la lutte est toujours nécessaire. Cette lutte est peut-être salutaire à notre santé sociale et économique. Elle nous empêche de nous endormir dans les « délices de Capoue ». Enfin M. Gallay rappela que le pays est infiniment mieux armé qu'en 1932 pour parer à une éventuelle crise de chômage.

Le tonique optimisme de M. Gallay fut applaudi comme il convenait et la soirée se poursuivit dans une atmosphère des plus aimables.

Géo.

